

De l'identité ethnique comme fondement de la justice sociale et politique

Anatole Fogou*

Résumé : Ce texte propose une discussion de la capacité de la justice ethnique à générer une conscience citoyenne véritable dans un contexte marqué par la diversité des critères d'appartenance. Cette stratégie d'ajustement de la citoyenneté à l'ethnicité a le défaut de cristalliser et de renforcer les différences. A ce titre, elle peut déboucher sur des assignations et des crispations identitaires susceptibles de devenir belligènes. A partir de l'analyse critique des justifications normatives de ces politiques de l'identité telles qu'on les trouve en particulier chez certains auteurs, on établit que les ethnies et les identités qui s'y rattachent ne devraient être considérées que comme des « formes de vie » ayant une fonction culturelle et non politique. D'où l'importance de travailler à l'émergence dans les consciences des citoyens du sentiment d'appartenance à la nation qui elle-même est sous-tendue par l'existence d'une identité, même si elle n'est finalement qu'une « communauté imaginée ».

**Docteur en philosophie et Hdr de l'Université Charles de Gaule de Lille 3, Anatole Fogou enseigne l'histoire de la philosophie et la philosophie morale et politique au département de philosophie de l'ENS de Maroua. Parmi ses publications, on peut citer : « La théorie hégélienne de la propriété comme fondement de la liberté humaine », Kaliao. Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua, 5(10), 2013, pp. 41-57 ; « Droit à la propriété du corps et sauvegarde de la vie et de l'intégrité personnelle », Ethic. Revue interdisciplinaire de recherche en éthique, 17 (2), 2012. pp. 121-152 ; « Autorité et pouvoir en Afrique « postmoderne » : à propos des théories de l'indiscipline », Cahiers critiques de philosophie, 11, 2011, pp. 67-90.*